

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

Le 7 octobre 2019

**Transports ferroviaires : présentation de la nouvelle gamme tarifaire normande**

Jean-Baptiste Gastinne, Vice-Président de la Région Normandie chargé des transports, et Nathalie Liot, Directrice Marketing et Relation Client SNCF Lignes Normandes, ont présenté, lundi 3 octobre, au conseil régional, à Rouen, la nouvelle gamme tarifaire ferroviaire normande étendue jusqu’à Paris.

*« L’arrivée progressive des nouveaux trains Bombardier OMNEO en 2020 s’accompagne de la mise en oeuvre d’une nouvelle gamme tarifaire en vigueur jusqu’à Paris. La Région, en tant qu’Autorité Organisatrice pour les différents services de transport en Normandie et prochainement responsable de la gouvernance des cinq lignes Intercités normandes, travaille pour proposer des services de transport de qualité en adéquation avec les besoins des voyageurs et des territoires »* déclare Jean-Baptiste Gastinne.

La gamme TEMPO mise en service en janvier 2018 sur le territoire normand avec notamment des avantages tarifaires pour tous et notamment pour les moins de 26 ans, répond aux besoins des voyageurs. Aussi la gamme proposée en 2020 propose les mêmes produits en Normandie, et des nouveautés pour les trajets de et vers Paris.

**Les nouveautés**

**- Une carte unique ATOUMOD pour voyager en train en Normandie et vers Paris ;**

**- A partir du 1er janvier 2020, la gamme tarifaire TEMPO sera valable jusqu’à Paris. Cette nouveauté s’adresse à tous les voyageurs :**

- Le billet Tempo plein tarif régional sera étendu jusqu’à Paris,

- L’abonnement régional tout public vers Paris remplacera l’abonnement national Forfait/Optiforfait. (maintien d’un abonnement TEMPO +/- 26 ans pour voyager régulièrement en Normandie) ; la possibilité d’un abonnement combiné avec le pass Navigo vers Paris est maintenue au même tarif qu’actuellement pour la formule mensuelle, et moins onéreuse avec la formule annuelle ;

- Des abonnements moins chers que les abonnements nationaux actuels seront proposés de bout en bout vers Paris ;

- Une carte régionale valable en Normandie et vers Paris sera proposée en complément de la carte régionale actuelle ;

- En 2020, les détenteurs d’un abonnement ou d’une carte pourront faire bénéficier leurs accompagnants de réductions le week-end.

**Une offre simple, lisible et avantageuse financièrement**

Quelques exemples :

**Pour les voyageurs qui possèdent un abonnement mensuel de bout en bout de la ligne** :

- Vernon-Paris, l’abonnement mensuel de bout en bout de la ligne reviendra à 164,60 euros en 2020 contre 351,50 euros en 2019, soit une économie de 186,90 euros ;

- Rouen-Paris, l’abonnement mensuel de bout en bout de la ligne reviendra à 399 euros en 2020 contre 415,70 euros en 2019, soit une économie de 16,7 euros ;

- Bernay-Paris, l’abonnement mensuel de bout en bout de la ligne reviendra à 418,20 euros en 2020 contre 433,80 euros en 2019, soit une économie de 15,6 euros.

Les voyageurs qui opteront pour un abonnement annuel verront le tarif calculé sur 10 mois au lieu de 10,5 mois aujourd’hui, soit 2 mois offerts pour un abonnement annuel.

Les Régions sont chef de file en matière d’intermodalité et de complémentarité entre les modes de transport. A ce titre, la loi du 4 août 2014 sur la réforme ferroviaire **donne aux Régions une plus grande liberté pour fixer l’ensemble des tarifs des TER**, pour les usagers occasionnels et les abonnés.

Pour mémoire, à compter du 1er janvier 2020, la Région Normandie prendra la gouvernance des cinq lignes Intercités normandes : Paris-Caen-Cherbourg/Trouville-Deauville, Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Granville, Paris-Evreux-Serquigny et Caen-Le Mans-Tours.

En contrepartie, la Région a obtenu la prise en charge par l’État et SNCF Réseau du renouvellement du matériel ferroviaire et d’une remise à niveau des infrastructures, des quais et une participation à la construction, en Normandie, de nouveaux ateliers de maintenance. Au total, l’État investira 1,2 milliard d’euros dans les trains normands.

Suite à cet accord, 40 nouveaux trains ont été commandés auprès de Bombardier pour un montant de 720 millions d’euros. Ils circuleront progressivement à partir de janvier 2020, sur les lignes Paris-Caen-Cherbourg, Paris-Rouen-Le Havre et Trouville/Deauville.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr